

**Procès-verbal du Conseil d'Administration**  
**Séance n°3**  
**Jeudi 13 février 2020**

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme Dessin, Mme Brunel, Mme Pivard,
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mmes Angibert, Guénégo, Saint-Lo, Ficat, Baillot et M. Beussant, Rouillard
- *Représentants des Parents d'Élèves FCPE* : Mmes Garreau, Bonnet, Goyaux, et M. Ruault-Sapin, Rousseau, Ruau, Dailly - *Représentants des Elèves* :
- *Représentants des Agents* : Mme Paysan
- *Représentant du Département* : M. Landier
- *Personnalité invité* : M. Bordron, Agent Compable

*Excusés* : Mme Houdayer, Mme Gautier, Labrousse, Lefevre, Rocquefelte, Rousseau, Jauffrit, Théaudière et M. Pirotais, Rouillard, Buord

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18 h 15 et désigne, comme secrétaire de séance, Mme BRUNEL

**1. Approbation de l'ordre du jour**

Mme la Principale fait lecture de l'ordre du jour.

**Adoption de l'ordre du jour**

Votants : 18      Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

**2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 26/11/2019**

**Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 26/11/2019**

Votants : 18      Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

**3. DBM, pour information et vote**

Document joint

**DBM**

Votants : 18      Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

**4. Contrats et Conventions, pour vote**

Documents joints

### **Convention partenariat avec l'APAJH**

Votants : 18    Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0

### **Convention avec l'Association DICO SF**

Mr Groisard, professeur et Mme Paysan, infirmière, ont un projet de faire venir un intervenant de cette association en cours de musique sur la prévention des risques auditifs.  
Le coût de cette intervention est une adhésion à l'association d'un montant de 20€

### **Convention Association DICO SF**

Votants : 18    Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0

### **Contrat de location /maintenance copieurs TOSHIBA avec l'UGAP**

### **Contrat location / maintenance copieurs TOSHIBA**

Votants : 18    Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0

### **Contrat de maintenance Défibrillateur**

### **Contrat de maintenance défibrillateur**

Votants : 18    Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0

### **Convention avec SANDO**

Présentation de Mr ATHIMON, RUPN  
Sando est une société qui met à disposition des élèves des outils au départ destinés à des élèves dyslexiques. Nous avons été pilote depuis un an environ. Les manuels scolaires ainsi que des romans étudiés en classe ont été numérisés et proposés aux élèves et aux professeurs. Après utilisation, il s'avère que cet outil peut être utilisé par tous les élèves. En conseil pédagogique, les enseignants ont validé cet outil et la proposition de signer une convention engageant l'établissement sur 2 ans sur la base de 1 000€ par année de date à date à partir de la signature de la convention.

### **Contrat avec SANDO**

Votants : 18    Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 1

## **5. Projets, pour vote**

### **Concours Kangourou**

Le coût de l'inscription par élève est de 3€. Demande de faire participer les familles à hauteur de 1€

### **Concours Kangourou : Participation des familles 1€**

Votants : 18    Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0

### **Projet « piano cocktail »**

Spectacle du 17 mars avec les 44 organisé par Madame Le Bon.

Le coût est de 7€ par élève.

Proposition d'une participation des familles de 3€ par élève

#### **Sortie Théâtre**

#### **Participation financière des familles se portant à 3€**

Votants : 18    Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0

### **6. Préparation de rentrée : répartition provisoire des moyens, pour avis**

Arrivée monsieur Landier à 19h10

Mme La Principale présente la répartition de la DHG prévue pour la rentrée prochaine aux membres du CA.

Structure prévue : 26 divisions

8 divisions en 6<sup>ème</sup>, 6 divisions en 5<sup>ème</sup> qui regrouperont les 7 divisions de 6<sup>ème</sup> actuelles, 7 divisions en 4<sup>ème</sup> et 5 divisions en 3<sup>ème</sup> qui regrouperont les 6 divisions actuelles en 4<sup>ème</sup>.

Soit un effectif prévisionnel de 710 élèves. Il n'y aura pas de suppression de postes. Un poste de français se libère suite à un départ en retraite. La modification de la structure entraîne une diminution de la marge de l'établissement. Les moyens, utilisés en plus grande partie pour les classes de sciences ne pouvant accueillir plus de 24 élèves, ne permettront de placer du co-enseignement que sur un niveau par discipline. (Cette année : 3 niveaux en maths, 2 en français, 1 en français)

Intervention des représentants des enseignants qui déposent une motion

La prévision d'effectif est de 710 élèves soit 43 élèves de plus que cette année scolaire pour une structure identique. Il n'y a donc pas de moyens supplémentaires alloués.

La marge de l'établissement empêchera l'année prochaine de faire du co-enseignement sur plusieurs niveaux. Il y aura une augmentation importante du nombre d'élèves par classe et les salles de petite capacité pour la plupart, ne permettent pas d'accueillir davantage d'élèves. Que faire pour les élèves à besoins particuliers qui bénéficient d'une aide humaine et les élèves de plus en plus nombreux que le collège accueille en inclusion sur la base de conventions !

Les professeurs s'inquiètent des effets de cette saturation du collège sur la dégradation des conditions d'apprentissage (classes de 4<sup>ème</sup> actuelles en difficulté, ce qui rendra difficile la montée en 3<sup>ème</sup> avec une division en moins : 28.5 élèves/division), sur l'impossibilité d'assurer des enseignements de qualité dans des conditions favorables aux élèves et le danger sur le climat scolaire de concentrer trop d'élèves.

Cela fait maintenant plusieurs années qu'ils alertent sur la montée démographique, sur l'augmentation des constructions qui prévoit l'arrivée prochaine d'environ 8 000 habitants supplémentaires et sur la capacité de l'établissement. Ils ne sont pas entendus.

Ils vont demander une audience pour demander le maintien des divisions supprimées.

Intervention des représentants des parents d'élèves qui rejoignent les inquiétudes des enseignants. Ils s'interrogent sur le nombre de 8 divisions en 6<sup>ème</sup> en demandant si la sectorisation a changé. Sur la réponse de Madame La principale indiquant que celle-ci n'a pas été modifiée, ils rappellent que les nouvelles constructions en nombre important sur la commune et ses alentours amèneront encore plus d'élèves.

Les représentants des enseignants interviennent à nouveau pour indiquer que sur les 83 collèges du département, 9 seulement ont 26 divisions et 7 de ces établissements ont 26 divisions et plus de 28 élèves par classes. Petite Lande est donc dans la fourchette haute. La dernière modification de la carte scolaire a eu lieu en 2007. Il est urgent de la revoir sur le sud de l'agglomération d'autant plus que le projet ZAC de l'île prévoit un apport de 1000 habitants supplémentaires

Mr Landier intervient pour dire que les familles de Pont Saint Martin notamment, préfèrent aller vers la métropole plutôt que de s'en éloigner, que c'est une habitude difficile à changer même s'il est d'accord sur le fait qu'il faudra revoir la sectorisation. Elle est décidée en partenariat avec l'académie et le département.

Les représentants des enseignants répondent que le collège est un service public et que si une sectorisation est posée, il faudra la respecter. Ils insistent sur la capacité des salles qui pourra difficilement accueillir en plus une AESH et sur l'impossibilité d'isoler à un moment un élève dans la

classe. Enfin le travail mené pour re-scolariser certains élèves en décrochage, e phobie scolaire avec des accueils adaptés deviendra impossible au regard de la surcharge des classes.

Les représentants des parents ajoutent que cette augmentation du nombre d'élèves posera d'autres problèmes tels que les capacités d'accueil du gymnase, du passage au self, de l'occupation de l'espace de vie, du CDI, de la salle multimédia, des WC, des possibilités de temps d'accueil de l'infirmière qui seront sous-dimensionnés...

### Répartition de la DHG

Votants : 19    Pour : 4    Contre : 14    Abstention : 1

#### 7. Questions diverses

Madame la Principale propose que les représentants limitent à 3 le nombre de questions posées à chaque CA afin de respecter le délai demandé de 2h pour chaque CA.

#### Questions des représentants des parents d'élèves :

1- Comment est organisée la rencontre parents professeurs car il y a de plus en plus d'insatisfaction parfois seul le PP a pu être vu ; il semblerait que demander 2 ou 3 professeurs assure de les rencontrer ; qui fait les tableaux de répartition ? que pensent les enseignants de ces rencontres ? comment améliorer ce moment de rencontre ?

Le retour général lors des conseils de classes a plutôt été bon concernant l'organisation avec un regret sur le nombre de professeurs rencontrés. Madame la Principale donne le nombre de demandes de rendez-vous par sessions qui ont été cette année, générées par le logiciel EDT ce qui a permis de faire le bilan suivant:

6èmes : 911 demandes dont 129 non placées (15.90%)

5èmes : 851 demandes dont 168 non placées (19.74%)

4èmes : 696 demandes dont 113 non placées (16.24%)

3èmes : 705 demandes dont 119 non placées (16.88%)

Ce qui donne un taux général de satisfaction de 83.57% ce qui n'est pas si mal compte-tenu des contraintes données par certains parents.

Il n'est pas raisonnable de penser qu'il est possible de rencontrer tous les professeurs de la classe de son enfant. A chaque fois, le professeur principal a été prioritaire.

Il est toujours possible de demander des rendez-vous en dehors de ces rencontres par le biais du carnet de liaison.

2- Installations extérieures dans l'enceinte du collège: pas assez de bancs, pas assez de préau, pas assez de toilettes pour garçons (elles sont fermées, n'ont ni savon, ni papier), les grands empêchent les plus jeunes d'aller aux toilettes en restant devant ou dedans.

Madame la principale rappelle que ces questions ont déjà été abordées lors de précédents CA.

Il y a de nombreux bancs en béton qui ne sont pas utilisés par les élèves. La demande de construction d'un préau a été faite il y a 2 ans et dans la réponse donnée à un courrier récent envoyé à Monsieur le Président du Département, il a été précisé que cette question avait été prévue au budget mais qu'en tout état de cause, le préau ne serait pas réalisé cette année contrairement à ce qui avait été dit.

Concernant les toilettes, là encore, la demande est récurrente et madame la principale indique qu'elle n'a pas de solution différente des dernières réponses données. Un espace supplémentaire a été construit et mis à la disposition des élèves. Pour autant, le comportement non citoyen d'un certain nombre d'entre eux empêche une ouverture constante. Les toilettes sont ouvertes aux récréations et sur la pause méridienne. Si les élèves ont un besoin urgent en cours, ils peuvent demander aux enseignants qui ont la clé des toilettes des étages.

Cependant, les élèves ne respectent pas leur espace et utilisent les toilettes pour parfois régler des comptes, téléphoner ou chahuter. Les assistants d'éducation ont fort à faire pour empêcher les débordements. Les toilettes des garçons sous le préau ont été incendiées récemment. Un ou des élèves ont mis le feu au distributeur de papier, mettant en danger leurs camarades et les professeurs.

Aujourd'hui encore, 3 élèves de 6<sup>ème</sup> ont détruit le sèche-main électrique dans les nouvelles toilettes alors qu'il n'y a qu'un mois qu'elles ont été mises à leur disposition. Ils ont retourné la partie qui envoie de l'air, l'ont bourrée de papier et y ont versé de l'eau.

Avec les services de la mairie, nous réfléchissons à une intervention sur le thème du respect des locaux.

3- Extérieur du collège : Il n'y a pas d'abri bus ce qui pose problème quand il pleut. Les vélos et scooters sont dangereux, les voitures passent également rapidement devant le collège

Cette question est à poser à la mairie et au département pour l'abri bus et ne relève pas de la compétence du collège. Encore une fois, pour la circulation, il s'agit de civisme et c'est bien dommage que beaucoup de personnes, jeunes ou pas, ne respectent pas les règles élémentaires de sécurité aux abords d'un établissement scolaire.

4- Il y a eu une intervention du SAMU dans la cour du collège. Cela a interpellé et inquiété des élèves qui, ensuite, ne savaient pas... Quid du traitement de ce genre d'intervention et d'information ; est-ce qu'il y a une obligation d'avoir du personnel formé aux premiers secours pendant la pause du midi ?

Madame la Principale explique qu'effectivement, le collège a fait appel au SAMU parce qu'un élève en chahutant s'est cogné la tête contre un mur. Pour autant, il n'y a pas à expliquer cette intervention aux élèves qui ont vu le jeune concerné descendre de l'ambulance pour regagner le bâtiment. La demande d'intervention est une mesure de sécurité envers la santé de l'élève concerné. Il y a du personnel formé aux gestes de premier secours. Chaque année, l'infirmière forme des volontaires enseignants et AED.

5- Certains parents dont les enfants viennent en bus se demandent pourquoi ils n'ont pas eu le sur-sac-à-dos vert ?

Madame La Principale répond que ces gilets ont été une dotation de la région aux élèves titulaires de la carte scolaire Aléop.

Madame la gestionnaire précise que le département a offert des sur-sacs aux élèves de 6ème en même temps que les dictionnaires.

Il est à noter que très peu d'élèves les utilisent alors qu'ils sont une aide à leur sécurité.

6- Où en est la possible acquisition d'une machine à coudre pour l'atelier couture ?

Madame La Principale répond que cette question est à traiter avec le FSE.

7- Peut-on avoir un compte-rendu de la réunion menu ? qu'est ce qui est prévu ?

Madame La Principale adjointe fait un rapide compte-rendu de cette commission menu à laquelle 21 élèves ont participé ainsi qu'un professeur.

Compte-rendu joint

8- Lors des conseils de classe, on parle souvent des bavardages et de la confiance en soi des élèves. Peut-on envisager des groupes de réflexion pour aborder ces points ?

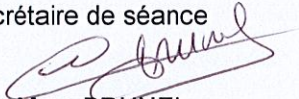
Les représentants des enseignants remercient les parents d'élèves de leur volonté d'aider mais ils répondent que c'est un travail qui relève de la responsabilité de chacun, enseignants et parents, que ces sujets sont régulièrement abordés en vie de classe et que les modes d'éducation ont changé. Ils ne souhaitent pas organiser des groupes de réflexion sur ces points.

### **Question des représentants des enseignants SNES-FSU**

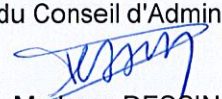
Elle concerne la réforme en cours du service public d'éducation. Lecture est donnée d'une déclaration annexée au PV du CA.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Principale lève la séance à 20H15

La Secrétaire de séance

  
Mme BRUNEL

La Présidente du Conseil d'Administration

  
Madame DESSIN

## **Motion du Personnel Enseignant au sujet de la DHG Conseil d'administration du jeudi 13 février 2020**

Les représentants du personnel du collège Petite Lande votent contre la ventilation des moyens donnés pour les raisons suivantes :

- L'année dernière, nous avons attiré l'attention des services du DASEN et du Conseil départemental sur la saturation du collège Petite Lande (pour rappel : collège 600, rénovation 2004, site de l'architecte) ainsi que sur les autres collèges de Rezé. Nous avons demandé une modification de la carte scolaire sur le sud de l'agglomération afin de mieux équilibrer les effectifs par collège. Or, nous constatons une prévision d'effectifs en 6ème en forte hausse !

- L'indice E/D du collège Petite Lande ( 27,27) est un des plus forts du département alors que les élèves rencontrent de plus en plus de difficultés et que l'ambiance scolaire tend à se dégrader en grande partie, d'ailleurs, à cause de la saturation du collège.

- Il est prévu une augmentation d'effectifs (+ 43 élèves / le collège passerait de 666 à 709 élèves) pour la rentrée prochaine, sans aucune création de divisions par rapport à cette année, surchargeant ainsi tous les niveaux de classes.

- Dans ces conditions, il est extrêmement difficile de mettre en place un enseignement propice aux apprentissages : différenciation, inclusion, AP, Tremplin, Parcours individualisés, ...

- Il est aussi compliqué de répondre aux nouvelles exigences ministérielles : PIX, suivis d'orientation, réformes continues, ...

- L'insuffisance en dotation de personnels de Vie Scolaire nuit au Vivre ensemble.

Tout ceci engendre une dégradation des conditions de travail pour tous les personnels. Enseignants, administratifs, Vie scolaire, agents vivent au quotidien une forte pression pour accomplir des tâches qui se multiplient. La fatigue physique et nerveuse de même que la colère montent.

Nous demandons donc les moyens nécessaires correspondant :

- au maintien d'une sixième division pour le niveau 3ème, année d'orientation et d'examen

- au maintien d'une septième division pour le niveau 5ème

- à l'abondement de la marge afin de mieux accompagner et assurer le suivi des élèves.

Nous demandons aussi une meilleure dotation en Vie scolaire pour encadrer un si grand nombre d'élèves aux profils variés et besoins particuliers ainsi qu'une présence renforcée de la Psychologue de l'Éducation Nationale, de l'Assistante sociale et de l'infirmière.

## **Déclaration des représentants SNES des personnels enseignants du collège Petite Lande à REZE - Conseil d'administration du jeudi 13 février 2020**

Depuis plusieurs mois, le gouvernement a décidé de mettre en place des réformes visant les fonctionnaires en général et les personnels de l'Éducation nationale en particulier. Les attaques contre nos statuts et contre nos métiers, inspirées du *New Public Management*, sont sans précédent et le gouvernement les impose à marche forcée, sans entendre ni les critiques, ni les oppositions.

Le projet **Action Publique 2022** du gouvernement visant à transformer le service public a 3 objectifs :

### **1- Pour les usagers : améliorer la qualité des services publics, en passant d'une culture du contrôle une culture de la confiance.**

Que dire du nombre croissant de contractuels employés dans l'éducation, embauchés sans réelle formation, engendrant moult difficultés dans les établissements ? Le gouvernement ne devrait-il pas s'alarmer plutôt face à la baisse criante du nombre de candidats aux concours de professeurs (chute de près de 10 % entre 2019 et 2020) ? Comment garantir un enseignement de qualité dès lors que le projet de réforme des concours de recrutement des personnels enseignants se voit fragilisé par une minimisation de la place du savoir ?

L'article 1 de la loi Blanquer dite « Ecole de la confiance » installe dans les faits un devoir de réserve des agents vis à vis de leur hiérarchie, alors même qu'un fonctionnaire citoyen a le droit de s'exprimer librement sur l'organisation du service, notamment afin d'en proposer des améliorations ! Ceci en totale contradiction avec le point suivant :

### **2- Pour les agents publics : leur offrir un environnement de travail modernisé, en les impliquant pleinement dans la définition et le suivi des transformations.**

Le renvoi à l'autonomie des recteurs et le renforcement de l'autonomie des chefs d'établissements n'auront pour conséquences qu'un éparpillement des situations et une dégradation du service public, notamment auprès des publics les plus fragiles. Le Conseil d'Administration des EPLE voit ses compétences restreintes, par délégations obligatoires des compétences liées à l'autonomie à la commission permanente. Quel exemple de confiance envers une instance démocratique élue, lieu unique de débats dans un établissement scolaire !

Dès janvier 2020, c'est l'administration qui affecte ou nomme de manière unilatérale, en toute opacité, avec la disparition pure et simple des commissions paritaires, sans possibilité pour les personnels de contester les décisions autrement que par un recours individuel devant l'administration puis devant les tribunaux administratifs. L'an prochain, le même processus sera mis en place pour le déroulement des carrières.

Que dire des discussions en cours autour des missions des enseignants que le ministère veut redéfinir, visant à dégrader leurs conditions de travail, avec un alourdissement des tâches parfois sans rapport avec leur mission initiale ? L'enseignant du futur : transmetteur de Savoirs ou formateur de *communicants* ?

Que dire enfin du projet de loi de réforme des retraites, inacceptable, qui rallongerait les carrières et qui affecterait de façon drastique les pensions des personnels enseignants, déjà sous-payés, sans aucune garantie de revalorisation des salaires pourtant promise par le ministre ?

Faut-il le rappeler : une très large majorité des enseignants est contre ces mesures !

Le gouvernement entend soumettre les personnels au bon vouloir de l'autorité hiérarchique et les isoler face à elle : c'est une régression historique de leurs droits et donc de ceux de toute la population. C'est tout le modèle social français et la garantie de neutralité des agents publics qui sont dans le viseur. C'est aussi le renoncement à faire évoluer la Fonction publique pour garantir plus et mieux de services publics aux usagers sur tout le territoire.

### **3- Pour les contribuables : accompagner la baisse des dépenses publiques, avec un objectif assumé de -3 points de PIB d'ici 2022.**

Le gel du point d'indice, la journée de carence, les mesures PPCR repoussées d'un an, la deuxième heure supplémentaire obligatoire pour les enseignants, la réforme du BAC et du lycée qui, sous couvert d'« égalité des chances », supprime des moyens, la hausse des effectifs d'élèves par classe : voici donc une logique pleinement assumée d'économies financières, au détriment d'un service public de qualité, affaiblissant la puissance publique, alors même que des sommes considérables sont affectées, détournées vers des instances privées.

Le projet de loi « transformation de la Fonction publique » n'est ni plus ni moins qu'un projet de destruction du statut d'une brutalité inouïe puisque ce sont les équilibres du statut de 1946, réaffirmés par les lois de 1982 à 1984, qui sont piétinés, et avec eux la conception d'un fonctionnaire citoyen au service de l'intérêt général opposée à celle d'un fonctionnaire « aux ordres ».

Les représentants SNES des personnels enseignants du Collège Petite Lande s'inquiètent de ces réformes destructrices pour l'Éducation Nationale qui pénaliseront *de facto* en particulier les familles et les enfants les plus fragiles. Ils dénoncent les violences policières qui en résultent, et rappellent leur attachement à une éducation réellement nationale, avec des agents de service publics respectés dans leur statut et leurs droits.

# Commission menu 4 février 2020

## *Présents :*

21 élèves des 4 niveaux  
Principale-Adj  
Gestionnaire  
Infirmière  
Mme LE BON professeur  
Les parents sont excusés ainsi que le cuisinier

## *Rappel des objectifs de la commission menu :*

- ◆ Explication des contraintes de la restauration collective en établissement scolaire
- ◆ Proposition de nouveaux plats dans le respect des contraintes
- ◆ Mise en place d'actions pour sensibiliser à la nutrition ( bien manger et variété des produits) et l'équilibre alimentaire
- ◆ Lutte contre le gaspillage

## **I. Les contraintes de la restauration collective en établissement scolaire**

### **1. Introduction sur la loi Egalim**

- ◆ 50% produits de qualité dont 20% de bio au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- ◆ expérimentation depuis 1<sup>er</sup> novembre 2019 de proposer un menu végétarien / semaine
- ◆ objectif également de travailler sur le gaspillage alimentaire

### **2. Présentation de la nouvelle grille de menus sur 5 semaines proposées / INOVALYS**

### **3. Idées de plats végétariens proposées par les élèves**

En Vert : Les remarques du cuisinier après la commission

- \*Gratin de butternuts – Possible avec lentilles vertes et riz
- \*Steak soja
- \*Chili végétarien (riz/ maïs / haricots rouges / sauce tomates)
- \*Gratin dauphinois ou avec des patates douces – possible avec boulgour / pois chiches
- \*Soupes chaudes ou gaspacho
- \*Falafel (pourquoi pas avec un couscous végétarien)
- \*Quinoa avec légumes – quinoa difficile à travailler en grande quantité / faire des tests avant
- \*Sushis végétariens (riz / avocat / concombre) – très long à préparer
- \*Rammen
- \*Wraps de crudités en entrée – Attention long à réaliser : possibilité de proposer des wraps avec en plat chaud riz et poêlée légumes seulement)
- \*Salades composées en plat pour les périodes chaudes



\*Lasagnes épinards / chèvre ou autre fromage car tout le monde n'aime pas le fromage de chèvre

\*Gnocchis de polenta / béchamel / butternut

## II. Le Goût : Sensibiliser au « bien manger » et à la variété des produits dans nos assiettes :

Propositions des élèves et remarques du cuisinier :

- ◆ Sauce vinaigrette dans les entrées : les élèves préfèrent majoritairement des entrées sans sauce vinaigrette et se servent en sauce salade librement
- ◆ Avocats : certains les mangent avec vinaigrette / mayonnaise ou bien sans rien : Prévoir des avocats avec mayo et d'autres sans rien avec possibilité de se servir en sauce salade
- ◆ Ketchup avec les frites – prévoir plutôt une sauce tomate maison
- ◆ Demande des élèves de connaître l'origine des produits contenus dans leurs assiettes. La difficulté est le comment. De nombreux produits sélectionnés ont déjà des signes de qualité.

Par exemple :

Toutes les viandes sauf l'agneau sont d'origine « France »

Saucisson, rillettes, pâté de foie, rosette, mousse de canard, pintade...sont sous Label rouge

Le poulet et découpes sont « Fermier ».

Le pain est bio...

Le logiciel utilisé est mis en place depuis novembre et donc le collège entre dans une démarche de traçabilité des produits. Pour le moment nous ne sommes pas en mesure de donner un % de produits sous signe de qualité mais de très nombreux produits sont certifiés

- ◆ Les élèves proposent de lancer des repas à thèmes :

Exemple : canadien / allemand / rome antique / asiatique / italien / indien

### *13h15 fin de la première commission menu :*

Proposition de travail pour la prochaine commission menu :

- ◆ travailler sur les repas à thème et la communication autour de ces repas auprès des autres élèves
- ◆ réfléchir au gaspillage